« Lire et faire lire » lauréat de « La France s'engage » avec « Temps livres »

Le président de la République François Hollande a distingué mardi 10 mars 2015 le projet "Temps livres" de Lire et faire lire, lauréat de "La France s'engage".

« Temps livres » a pour objectif de donner du plaisir, celui de la lecture. Ce plaisir n'est pas offert à tous : 1 jeune sur 10 connaît en effet des difficultés en lecture. Ce facteur d'exclusion sociale n'est plus acceptable.
"Lire et faire lire", qui mobilise 15000 bénévoles seniors intervenant auprès des enfants depuis 15 ans, a décidé de partager avec les adolescents le plaisir de la lecture de littérature jeunesse à voix haute.

L'activité, gratuite pour les jeunes et basée sur leur volontariat, consiste en séances de lecture à voix haute d'une demi-heure pour un petite groupe d'environ 5 jeunes. Ces ateliers sont réguliers, tout au long de l'année, créant une relation privilégiée de confiance et de partage dans un cadre bienveillant.

Lire à voix haute est innovant auprès de ce public comme pratique de lecture loisirs et permet de maintenir la fréquentation du livre à une étape cruciale d'autonomisation des pratiques culturelles. Enfin, « Temps livres »favorise les rencontres intergénérationnelles si précieuses !
Débutant dans 8 Régions en 2015, « Temps livres » sera proposé dans 16 Régions en 2017 grâce à « La France s'engage ».

"Temps livres, c'est un nouveau défi pour Lire et faire lire. Etre lauréat permettra de démultiplier l'action auprès d'un nouveau public et ainsi de créer un peuple de lecteurs", indiquait la présidente de l'association, Michèle Bauby-Malzac, lors de la cérémonie de réception des lauréats à l'Elysée, en présence du Président de la République, François Hollande.

"La France s'engage" est un grand chantier présidentiel, lancé en juin 2014 par François Hollande. Il a vocation à mettre en valeur et faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, d'intérêt général, portées bénévolement par des individus, des associations, des fondations, des entreprises. Il s'agit de faire émerger de nouveaux modes d'intervention, plus en adéquation avec le fonctionnement et les besoins de notre société.

"Temps livres" a été choisi parmi 400 projets. Ce label consacre la légitimité de l'association Lire et faire lire, cofondée par Alexandre Jardin, la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union nationale des associations familiales), qui fête en 2015 ses 15 ans.

Merci à tous pour vos soutiens et vos votes en faveur de "Temps livres" !

Temps livres : www.tempslivres.fr
La France s'engage :
http://www.jeunes.gouv.fr/actualites/actualitesinterministerielles/article/decouvrez-les-15-laureats-la

Lire et faire lire,
3 rue Récamier, 75007 Paris
Tel : 01 43 58 96 50
www.lireetfairelire.org
Facebook : https://fr-fr.facebook.com/pages/Lire-et-faire-lire/232412363548891
Twitter : https://twitter.com/lireetfairelire